

Développer les transports en Seine-Saint-Denis :

C'EST URGENT !

**Lettre ouverte au Président de la République,
Développer les transports en Seine-Saint-Denis c'est répondre à une triple urgence sociale, économique et environnementale mais c'est aussi préparer l'avenir et concourir au développement de l'attractivité territoriale.**

Jeudi 22 février, le Gouvernement a annoncé un recalage du calendrier du projet de Grand Paris Express. La Seine-Saint-Denis est particulièrement touchée par ce recalage, puisque les lignes 15 Est, 16 et 17 qui doivent la desservir prennent 5 à 6 ans de retard. La ligne 11 phase 2 jusqu'à Noisy-Champs, qui fait pourtant partie de ce projet, semble avoir par ailleurs disparu des radars.

Ces retards s'ajoutent à ceux importants que connaissent la ligne 14 nord qui doit désengorger la ligne 13, et la ligne 12 à Mairie d'Aubervilliers dont la date de mise en service vient encore d'être décalée.

La Seine-Saint-Denis est également pénalisée par le ralentissement voire l'arrêt de nombreux projets pourtant inscrits au Contrat de Plan Etat-Région (T1 à Val de Fontenay, TZEN 3 ou T11 phase 2).

Ces nouvelles infrastructures sont pourtant cruciales pour notre département, qui a longtemps été le parent pauvre des transports en mode lourd en Île-de-France. En répondant à une triple urgence sociale, économique et environnementale, elles constituent un véritable levier de réduction des inégalités territoriales encore trop grandes au sein de la région la plus riche de France et d'amélioration considérable, durable des conditions de vie de nos habitant.es.

La Seine-Saint-Denis est un département très dynamique : elle figure dans le top 5 des départements créateurs d'entreprises à l'échelle nationale. Elle accueille également un nombre de plus en plus important de grandes entreprises, prémices d'un rééquilibrage emploi-habitat indispensable qui ne pourra se poursuivre sans moyens de transports supplémentaires.

Par ailleurs, ces projets sont bien plus que des projets de transports. Ce sont de véritables projets de développement de territoire, des projets urbains qui contribuent à la transformation engagée de la Seine-Saint-Denis, notamment grâce aux nombreux projets de ZAC qui voient le jour.

Conscient.es de la problématique du manque de logements, les élu.es locaux.ales ont pris leur responsabilité en construisant de nombreux logements. La Seine-Saint-Denis est l'un des territoires qui contribue le plus à l'atteinte de l'objectif des 70 000 logements par an fixé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris avec 17 000 autorisés en 2016, soit 18% du volume régional.

Mais l'État ne peut pas demander à la Seine-Saint-Denis de remplir ces objectifs sans honorer sa part du contrat et amener les infrastructures nécessaires à leur réalisation. Il n'est pas envisageable de reproduire une politique de la Ville passésiste dont les effets néfastes se font encore sentir aujourd'hui.

La « politique d'émancipation permettant à chacun de pouvoir aller vers ce à quoi il aspire », la volonté « qu'il n'y ait plus cette assignation à résidence sociale ou territoriale qui fait que quand on est né à un endroit, ou quand on a eu un accident de la vie à un endroit, et bien on ne peut plus s'en sortir », que vous évoquiez dans votre discours du 22 mai, passent aussi et surtout par un accès facilité à la mobilité et donc par un développement du réseau de transport dans ces quartiers, dans nos quartiers.

Sans compter que, le risque est grand de mettre un frein à la dynamique actuelle dans le secteur de la construction, ce que redoutent les entreprises qui nous font part de leurs inquiétudes.

Des « compensations » ont été annoncées par la Ministre des Transports le 22 février, pour répondre aux besoins et aux attentes en matière de desserte notamment par l'avancement d'un certain nombre de projets inscrits au CPER.

Pourtant le Préfet de Région, Michel Cadot, insistait récemment en réunion sur les difficultés de l'État à tenir ses engagements du CPER pour 2019 et 2020, années à haut niveau d'investissements attendu et demandait aux collectivités territoriales de prendre toute leur part.

Ces compensations n'en seraient donc pas, ce que les élu.es et habitant.es de la Seine-Saint-Denis qui attendent le rattrapage promis en termes de transports, n'accepteront pas.

Nous ne demandons pas l'aumône. La Seine-Saint-Denis est le 3ème Département contributeur au budget d'Île de France Mobilités (ex-STIF) pour un montant de près de 50 millions d'euros par an. On lui a par ailleurs ponctionné la part dynamique de la CVAE, comme aux autres Départements, pour la reverser à la Région afin de contribuer au financement des transports. Enfin, les Séquano-Dionysien.nes, entreprises et particuliers, y participent également via le relèvement par deux fois du taux du versement transports et le prélèvement de la taxe spéciale d'équipement pour le Grand Paris Express spécifiquement.

Au moment où il est demandé aux collectivités déjà financièrement affaiblies de réduire toujours plus leurs dépenses, on ne saurait leur demander dans le même temps une participation d'un niveau totalement inédit et que chacun sait inatteignable à des projets qui ne relèvent pas de leurs compétences premières.

Le but recherché serait d'enterrer définitivement ces projets qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Il serait enfin malvenu que l'État explique ne pas pouvoir financer des projets de transports publics du quotidien quand il prête 1,7 milliard d'euros à ADP pour financer le projet de transport privé CDG Express.

Développer les transports en Seine-Saint-Denis : c'est urgent !



Monsieur le Président de la République, nous avons besoin de ces transports. Nous vous demandons donc de revenir sur ce calendrier qui n'est ni en adéquation ni à la hauteur des enjeux, de l'ambition de ce projet et des attentes qu'ils ont suscitées pour nos habitant.es. Si toutefois vous persistiez dans cette voie, alors au moins que les compensations annoncées soient réelles !

Voilà ce que serait la modernité.

Ce serait que l'État n'abandonne plus les banlieues notamment sur la question des transports et tienne enfin les promesses qu'il leur a faites.

Ce serait d'investir dans ces territoires jeunes et dynamiques, qui fourniront les forces vives de demain et incarnent ainsi l'avenir de la France.

Ce serait de mettre ainsi fin aux inégalités territoriales et de permettre un développement équilibré, harmonieux et soucieux de l'environnement, condition sine qua non pour en faire une métropole mondiale attractive et exemplaire dont les autres pourront s'inspirer.

SIGNATAIRES DE LA LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Développer les transports en Seine-Saint-Denis : c'est urgent !

Stéphane Troussel – Président du Conseil départemental, **Corinne Valls** – Maire de Romainville – Vice-présidente au Conseil départemental, **François Asensi** – Maire de Tremblay, **Dominique Bailly** – Maire de Vaujours, **Patrice Bessac** – Maire de Montreuil, **Bruno Beschizza** – Maire d'Aulnay-sous-Bois – Président de Paris Terres d'Envol, **Stéphane Blanchet** – Maire de Sevran, **Patrick Braouezec** – Président de Plaine Commune, **Patrice Calmejane** – Maire de Villemomble, **Claude Capillon** – Maire de Rosny-sous-Bois, **Hervé Chevreau** – Maire d'Epinais – Conseiller départemental, **Katia Coppi** – Maire des Pavillons-sous-Bois – Conseillère départementale, **Gérard Cosme** – Maire du Pré-Saint-Gervais – Président Est-Ensemble, **William Delannoy** – Maire de Saint-Ouen, **Meriem Derkaoui** – Maire d'Aubervilliers – Vice-président au Conseil départemental, **Tony Di Martino** – Maire de Bagnolet, **Michel Fourcade** – Maire de Pierrefitte – Conseiller départemental, **Jean-Michel Genestier** – Maire du Raincy, **Mohamed Gnabaly** – Maire de l'Île-Saint-Denis, **Bertrand Kern** – Maire de Pantin – Conseiller départemental, **Olivier Klein** – Maire de Clichy-sous-Bois, **Carinne Juste** – Maire de Villetaneuse, **Xavier Lemoine** – Maire de Montfermeil, **Jacques Mahéas** – Maire de Neuilly-sur-Marne, **Gilles Poux** – Maire de la Courneuve, **Laurent Rivoire** – Maire de Noisy-le-Sec, **Laurent Russier** – Maire de Saint-Denis, **Éric Schlegel** – Maire de Gournay, **Azzedine Taïbi** – Maire de Stains – Conseiller départemental délégué, **Michel Teulet** – Maire de Gagny et Président du territoire Grand-Paris-Grand-Est, **Sylvine Thomassin** – Maire de Bondy, **Ludovic Toro** – Maire de Coubron – Conseiller régional, **Martine Valleton** – Maire de Villepinte – Conseillère départementale, **Éliane Assassi** – Sénatrice, **Philippe Dallier** – Sénateur, **Annie Delmont-Koropoulis** – Sénatrice, **Fabien Gay** – Sénateur, **Gilbert Roger** – Sénateur, **Dominique Attia** – Conseillère départementale, **Mohamed Ayyadi** – Conseiller départemental, **Dominique Barjou** – Conseillère régionale – Administratrice du Stif, **Pascal Beaudet** – Conseiller départemental, **Bélaïde Bedreddine** – Vice-Président, **Isabelle Beressi** – Conseillère régionale – Administratrice du Stif, **Jean-Michel Bluteau**, Conseiller départemental, **Corinne Bord** – Conseillère régionale, **Emmanuel Constant** – Vice-président, **Dominique Dellac** – Conseillère départementale, **Frédérique Denis** – Conseillère départementale, **Emir Deniz** – Conseiller régional, **Nadège Grosbois** – Vice-Présidente du Département, **Mathieu Hanotin** – Conseiller départemental délégué, **Pascale Labbé** – Conseillère départementale déléguée, **Florence Laroche** – Conseillère départementale déléguée, **Séverine Maroun** – Conseillère départementale, **Mohamed Mechmache** – Conseiller régional, **Frédéric Molossi** – Vice-président du Département, **Gérard Prudhomme** – Conseiller départemental, **Abdel Sadi** – Vice-président du Département, **Zaïnaba Saïd-Anzum** – Conseillère départementale, **Pierre Serne** – Conseiller régional, **Magalie Thibault** – Vice-présidente du Département, **Olivier Thomas** – Conseiller régional – Administrateur du Stif, **Yannick Trigance** – Conseiller régional, **Mélissa Youssouf** – Conseillère régionale, **Francis Dubrac** : Président de Plaine Commune Promotion...